

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Jeudi 24 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 Novembre 2011, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, Conseillers Municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. DIGIACOMI	à	M. CERVETTI
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
Mme DEBROAS	à	Mme PASQUALAGGI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI Claire
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI

Etaient absents :

M. PARODIN, Mme PERES, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, MARCANGELI, SBRAGGIA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 24 Novembre 2011

Délibération N°2011 / 283

Séminaire « Grandir et vivre à Ajaccio en bonne santé » les 14 et 15 décembre 2011.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Ajaccio s'inscrit dans un processus de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé à travers le déploiement d'un certain nombre de dispositifs et de services oeuvrant dans le domaine de la santé publique.

En effet, ville active du **PNNS** (Programme National Nutrition Santé) depuis novembre 2007 mais aussi membre du **réseau français des villes santé de l'OMS** (Organisation Mondiale de la Santé) depuis décembre 2008, labels qui lui confèrent une reconnaissance au niveau national, la Ville d'Ajaccio développe des actions de promotion de la santé et engage des interventions favorisant le bien-être et la qualité de vie de ses habitants en application des 21 objectifs de l'OMS.

La réalisation et l'actualisation, chaque année, du **Programme Local de Santé** de la Ville d'Ajaccio mettent en lumière un nombre important d'actions de santé publique menées par la Ville avec l'ensemble de ses partenaires.

Ce Programme Local de Santé de la Ville d'Ajaccio alimenté par les différents services municipaux s'articule autour de trois axes stratégiques :

- Axe 1 Santé et solidarité : **protéger les publics fragiles**
- Axe 2 Santé et bien être : **mieux vivre dans sa ville**
- Axe 3 Santé et conduites à risques : **vivre plus longtemps**

S'appuyant sur ce document et sur l'observation territorialisée, un certain nombre de priorités a pu être défini pour le renforcement de la **politique locale de santé d'Ajaccio**.

Ainsi et dans le cadre de la dynamique partenariale entretenue par **l'Atelier Santé Ville d'Ajaccio**, il a été envisagé d'organiser un **séminaire** autour d'échanges d'expériences portant sur les thématiques suivantes :

- ▶ **Promotion de l'alimentation et hygiène de vie**
- ▶ **Réduction des comportements à risques et conduites addictives chez les jeunes**
- ▶ **Accès à la santé et précarité**
- ▶ **Promotion de la santé des seniors.**

A cet égard, la Ville a lancé **un appel à contribution** auprès **de toutes les villes, membres du réseau français des villes santé OMS**.

Ce séminaire santé qui se tiendra à Ajaccio, les **14 et 15 décembre 2011**, poursuit les objectifs suivants :

- partager les expériences avec les acteurs en matière de prévention et d'intervention en santé
- identifier les problématiques et les enjeux liés à la thématique
- présenter des actions concrètes et en tirer des enseignements.

Plus précisément, le pré- programme de ce séminaire est défini comme suit :

➔ Mercredi 14 décembre 2011 (salle de réunion de l'Hôtel de Ville), journée de préparation du séminaire

- **9h00** : Accueil des villes ayant répondu à l'appel à contribution pour le séminaire du 15 décembre,
- **9h15-12h00**: Temps d'échanges et de travail entre les Villes retenues et le comité technique de l'ASV d'Ajaccio,

- **12h00-14h00** : Déjeuner libre,
- **14h00-16h30** : Mise en place et préparation des conditions de présentation et de restitution en ateliers pour le lendemain (support commun de présentation, synthèse...),
- **17h00-19h00** : Réunion **du réseau régional des villes santé du Grand Sud, échanges relatifs à l'avancement des contrats locaux de santé,**
- **20h00** : Dîner et poursuite des échanges dans un restaurant d'Ajaccio.

➔ **Jeudi 15 décembre (Palais des Congrès), journée d'échanges et de restitution**

- **08h30-8h45** : Accueil des participants,
- **09h00-9h45** : Ouverture du séminaire
 - Discours d'introduction : M. le Député Maire de la Ville d'Ajaccio
 - La politique locale de santé de la Ville d'Ajaccio
 - Présentation des principaux éléments du diagnostic
 - Présentation du déroulement des ateliers
- **10h00-12h00** : Première série d'ateliers,
- **12h00-14h00** : déjeuner libre,
- **14h00-16h00** : Deuxième série d'ateliers,
- **16h00** : Pause café,
- **16h15- 17h00** : Synthèse du séminaire par les rapporteurs et discours de clôture

CONSIDERANT :

- L'intérêt pour la Ville de poursuivre une politique de santé publique dont le but est non seulement de prévenir les risques et d'améliorer les conditions de vie des Ajacciens, mais également de participer à la construction d'une Cité plus juste et plus durable.
- Que le séminaire « *Grandir et vivre à Ajaccio en bonne santé* » est ainsi l'occasion d'échanger sur les effets des politiques municipales de santé publique et sur les moyens de les rendre plus efficaces.
- Que cette rencontre permettra de resserrer les liens noués grâce aux démarches partenariales dans lesquelles la Ville d'Ajaccio s'est engagée, notamment en créant son Atelier Santé Ville et en adhérant au réseau français des villes santé de l'OMS.
- Que les crédits nécessaires au financement de ces journées d'échanges sont inscrits dans les documents budgétaires de la Ville Budget Primitif 2011, Fonction 524, Chapitre 011, Article 611.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- **d'approuver** le programme du séminaire « *Grandir et vivre à Ajaccio en bonne santé* » qui se tiendra à Ajaccio les 14 et 15 décembre 2011,
- **d'autoriser** le Maire à signer tous documents, bons de commande et conventions nécessaires avec tous les partenaires, publics et privés, associations, structures et organismes concernés par l'organisation de ces journées d'échanges,
- **de confirmer** l'inscription des crédits nécessaires au Budget Primitif de la Ville exercice 2011, Fonction 524, Chapitre 011, Article 611.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Madame Thérèse PASQUALAGGI, Adjointe déléguée,
et après en avoir délibéré,**

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune.

Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.

Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT :

- L'intérêt pour la Ville de poursuivre une politique de santé publique dont le but est non seulement de prévenir les risques et d'améliorer les conditions de vie des Ajacciens, mais également de participer à la construction d'une Cité plus juste et plus durable.
- Que le séminaire « *Grandir et vivre à Ajaccio en bonne santé* » est ainsi l'occasion d'échanger sur les effets des politiques municipales de santé publique et sur les moyens de les rendre plus efficaces.
- Que cette rencontre permettra de resserrer les liens noués grâce aux démarches partenariales dans lesquelles la Ville d'Ajaccio s'est engagée, notamment en créant son Atelier Santé Ville et en adhérant au réseau français des villes santé de l'OMS.
- l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 novembre 2011.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

le programme du séminaire « *Grandir et vivre à Ajaccio en bonne santé* » qui se tiendra à Ajaccio les 14 et 15 décembre 2011, tel qu'exposé ci-dessus,

AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE

à signer tous documents, bons de commande et conventions nécessaires avec tous les partenaires, publics et privés, associations, structures et organismes concernés par l'organisation de ces journées d'échanges,

DIT

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif de la Ville exercice 2011, Fonction 524, Chapitre 011, Article 611.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE- MAIRE,

Simon RENUCCI